

PROGRAMME OIBT-CITES POUR L'APPLICATION DES LISTES CITES AUX ESSENCES DE BOIS TROPICAUX

BULLETIN D'INFORMATION



Donateurs



Jeune gaule de *Gonystylus bancanus* dans le sud de Sumatra, Indonésie
Photo: Tajudin Komar

Le présent bulletin intitulé **Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES aux essences de bois tropicaux** est la deuxième édition d'une série de comptes rendus qui seront publiés tous les trimestres en anglais, espagnol et français, principalement à l'intention de nos collègues, commanditaires et autres particuliers africains, asiatiques et latino-américains intéressés aux progrès accomplis au titre du Programme OIBT-CITES. Le présent numéro résume les activités du programme mises en oeuvre durant la période d'avril à juin 2009.

Les suggestions et les contributions des participants au projet sont essentielles pour garantir autant possible que les futurs numéros de ce bulletin soient aussi instructifs et intéressants que possible. Veuillez envoyer toute correspondance au(x) point(s) de contact indiqué(s) à la dernière page.

ÉDITORIAL

L'une des forces de la CITES a toujours été la souplesse avec laquelle elle a été en mesure, au fil du temps, de s'adapter aux changements en matière de conservation, de gestion et de commerce des espèces sauvages. L'intérêt manifesté par les Parties pour l'inscription de trois essences aux Annexes de la CITES a considérablement augmenté au cours de la décennie passée et celle de *Pericopsis elata* (afromosia), *Swietenia macrophylla* (acajou des Antilles) et *Gonystylus* spp. (ramin) à l'Annexe II est la preuve de cette tendance.

Le Secrétariat CITES, conscient des défis auxquels sont confrontés les États de l'aire de répartition de ces essences de bois tropicaux pour mettre en oeuvre les prescriptions de la CITES, il s'est associé avec l'OIBT afin de contribuer au renforcement des capacités au niveau des pays et de promouvoir la gestion durable des forêts tropicales où ces essences sont présentes. Ce partenariat s'est lui-même considérablement renforcé au cours des cinq dernières années et finance actuellement des activités nationales pour aider à formuler des avis de commerce non préjudiciable par la réalisation d'inventaires et de plans de gestion forestière et sylvicole, par la mise en place de systèmes de traçabilité, en dispensant des formations, en élaborant du matériel didactique et en mettant au point des outils de travail.

Cette deuxième édition du bulletin sur le programme de travail conjoint OIBT-CITES présente aux lecteurs une synthèse des progrès accomplis sur ces activités de renforcement des capacités, sur l'évolution des projets nationaux exécutés dans des pays participants, sur les futures activités, les fonds supplémentaires versés par des donateurs, sur les ateliers récemment tenus au Congo, en Malaisie et au Pérou ainsi que sur des ateliers à venir.

Le Secrétariat CITES espère que cette association permettra aux Parties d'appliquer efficacement aux espèces à bois d'oeuvre la réglementation énoncée dans la Convention. Les secrétariats respectifs de la CITES et de l'OIBT sont résolus à garantir que le commerce international des essences inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable.

Dans ce numéro:

ÉDITORIAL	1
LE PROGRAMME OIBT- CITES EN QUELQUES MOTS	2
FINANCEMENT	2
ACCORDS ENTRE L'OIBT ET LES INSTITUTIONS DES ÉTATS DES AIRES DE RÉPARTITION	2
LES ACTIVITÉS EN DÉTAIL	3
ÉVÉNEMENTS RÉCENTS	6
ÉVÉNEMENTS À VENIR	6
SUIVI DU PROGRAMME	7
NOUVELLES	8
STRATÉGIE DE VISIBILITÉ	8
EXTRANET	8

LE PROGRAMME OIBT-CITES EN QUELQUES MOTS

Le "Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES aux essences de bois tropicaux" a pour objet de faire en sorte que le commerce international des espèces de bois tropicaux inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. L'objectif spécifique du programme est d'aider les autorités nationales à remplir les conditions scientifiques, administratives et légales pour gérer et réglementer le commerce de *Pericopsis elata* (afromosia) d'Afrique centrale, de *Swietenia macrophylla* (acaï) à grandes feuilles d'Amérique latine, et de *Gonystylus* spp. (ramin) du Sud-Est asiatique. Il s'attache en particulier à élaborer des principes directeurs pour faire en sorte que l'exploitation ne nuise pas à la survie des espèces inscrites aux annexes de la CITES.

Les principaux États des aires de répartition qui exportent d'importantes quantités des espèces couvertes par le programme sont le Cameroun, la République du Congo et la République démocratique du Congo, en Afrique; en Asie ce sont l'Indonésie et la Malaisie; et en Amérique latine, la Bolivie, le Brésil et le Pérou.

Les bénéficiaires directs de ce programme sont les services publics et opérateurs privés des secteurs du bois dans les États des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les autres pays Parties à CITES qui exploitent ces espèces commercialement et qui bénéficieront du renforcement des capacités et d'une prise de conscience accrue.

FINANCEMENT

Le programme a reçu des fonds de la Commission européenne, des États-Unis d'Amérique, du Japon, de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande. La Commission européenne a octroyé une subvention s'élevant à 2,4 millions d'euros pour l'exécution du programme, et d'autres donateurs ont fourni collectivement plus de 800.000 \$EU. La subvention de la CE est valable jusqu'à la mi-2010 et l'OIBT s'efforcera de mobiliser des fonds supplémentaires auprès des donateurs de sorte que ce programme très sollicité puisse se poursuivre en 2011. Les États-Unis ont indiqué qu'ils étaient prêts à continuer de lui apporter leur soutien financier. L'OIBT encouragera d'autres donateurs à en faire de même étant donné que les demandes de bénéficiaire du programme excèdent maintenant les ressources disponibles. Par conséquent, l'approbation de toute proposition reçue en 2009 et 2010 dépendra de l'appui supplémentaire des donateurs. L'OIBT a reçu de la CE la deuxième tranche des fonds du programme (822.637,55 \$EU) en avril 2009, ce qui a permis d'élaborer des Mémoires d'accord pour un certain nombre d'activités en suspens, comme indiqué ci-dessous.

ACCORDS ENTRE L'OIBT ET LES INSTITUTIONS DES ÉTATS DES AIRES DE RÉPARTITION

Plus de 30 propositions d'activité en Afrique (5), en Asie (13) et Amérique latine (15) ont été soumises à l'OIBT pour examen en vue d'être admises au programme. Parmi celles-ci, 8 activités en Asie, 4 en Afrique et 4 en Amérique latine ont été financées par l'OIBT depuis 2008. Les activités approuvées sont toutes en cours d'exécution sauf une, en Indonésie, qui est achevée. À la suite d'un deuxième appel à propositions, une activité a été approuvée en Indonésie en juin 2009 et une autre, au Brésil, a été proposée par l'Université rurale fédérale d'Amazonie (Universidade Federal Rural da Amazonia). En outre, l'Indonésie a soumis deux activités supplémentaires pour examen et financement par l'OIBT. Ces deux dernières, dont l'exécution est prévue durant la période 2009-2010 dans le cadre du Programme OIBT-CITES (selon les disponibilités des fonds du programme), sont décrites dans la section concernant l'Asie.

Depuis le lancement du programme, l'OIBT a signé des accords avec les institutions suivantes:

SIGNATURE DE MÉMORANDUMS D'ACCORD

Brésil

FUNPEA (Fondation de soutien à la recherche, à la vulgarisation et à l'enseignement en sciences agronomiques/Fundação de Apoio Pesquisa, Ensino e Extensão) – 2 activités

IFT (Institut forestier tropical)/J. Grogan – 1 activité

Cameroun

ANAFOR (Agence Nationale d'Appui au Développement des Forêts) – 2 activités

République démocratique du Congo

Direction des Ressources Fauniques et de la Chasse/CITES-RDC – 2 activités

Indonésie

Forest Research and Development Agency (FORDA) – 4 activités (mise en oeuvre par le Center for Forest and Nature Conservation and Development (CFNCRD) en coopération avec plusieurs institutions y compris SEAMEO-BIOTROP)

Malaisie

Département des forêts du Sarawak et Agence forestière du Sarawak (Forest Department Sarawak and Sarawak Forestry Corporation) – 2 activités

FDPM (Département des forêts de Malaisie péninsulaire/Forestry Department Peninsular Malaysia) – 2 activités

FRIM (Institut de recherche forestière de Malaisie/Forester Research Institute Malaysia) – 1 activité

MÉMORANDUMS D'ACCORD EN ATTENTE DE SIGNATURE

Quatre autres Mémoires d'accord avec les institutions ci-après seront signés prochainement. Ils ont atteint le stade de leur mise au point définitive.

Bolivie

Vice-ministère chargé de la biodiversité, des ressources forestières et de l'environnement (Viceministerio de Biodiversidad, Recursos Forestales y Medio Ambiente) – 1 activité

Brésil

IBAMA (Institut brésilien pour l'environnement et les ressources naturelles/Instituto Brasileiro de Meio Ambiente e dos Recursos Naturais Renováveis) – 1 activité

Pérou

UNALM (Université nationale d'agronomie La Molina/Universidad Nacional Agraria La Molina) – 1 activité

République du Congo

MINFE (Ministère de l'Économie Forestière et de l'Environnement) – 1 activité

Les trois activités d'Amérique latine (1 au Brésil, 1 au Pérou et 1 en Bolivie) ainsi que celle de la République du Congo démarreront dès que les mémorandums d'accord seront signés. On trouvera sur le site Web du programme (www.stcp.com.br/itto-cites) des renseignements sur les activités en cours dans chaque pays (pays, titre, résumé, agence d'exécution). La section suivante fait une brève description et présente un rapport sur l'avancement des travaux durant la période d'avril à juin 2009 pour toutes les activités mises en oeuvre.

LES ACTIVITÉS EN DÉTAIL

Afrique

Cameroun

"Gestion de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières"

Cette activité avance comme prévu. Le 20 mars 2009, l'agence d'exécution, c'est-à-dire l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Forêts (ANAFOR), ainsi que le coordonnateur régional et l'organe de gestion CITES ont organisé une réunion à Bertoua pour encourager des entreprises du bois à mettre en oeuvre les activités du projet dans leurs unités de gestion forestière. Ces entreprises ont accepté d'accueillir les experts du projet dans leurs concessions et de leur fournir le soutien nécessaire pendant qu'ils opéraient dans leurs forêts. Ce soutien consistait à les approvisionner en carburant pour le véhicule utilisé pour la collecte de données. Le coordonnateur régional s'est également déplacé pour rendre visite à différentes sociétés du bois pour discuter avec les directeurs du processus d'exécution du Programme OIBT-CITES. Quatre des six experts ont soumis la première ébauche de rapport sur leurs travaux, qui portaient sur: 1) le taux de transformation de *Pericopsis elata*, 2) l'analyse des données statistiques sur les abattages, le transport, la transformation, l'exportation et le commerce intérieur des produits de *P. elata*, 3) des recherches sur les aspects biologiques et écologiques de *P. elata* dans les forêts naturelles, et 4) une évaluation de *P. elata* dans les concessions forestières. Tous ces rapports sont actuellement examinés par l'agence d'exécution (ANAFOR) et les membres du Comité directeur. Un expert du CIFOR a terminé son étude et a soumis le rapport final intitulé: "Développement d'une stratégie objective pour la mise en oeuvre des réglementations de la CITES et de la Commission européenne". Un total de 7 étudiants MSc de l'université de Dschang et de l'université de Douala s'occupent actuellement de rassembler les données. À ce stade, 60% des activités spécifiques envisagées dans le projet initial ont été menées à bonne fin. Les résultats obtenus permettront à l'ANAFOR de simuler les quotas durables de production/exportation d'Assamela au niveau de pays.



Visite sur le terrain à Kinkolé, lors de l'atelier de formation, Kinshasa Gombe (RDC), juin 2009. Photo: Jean Betti Lagarde

"Gestion de *Pericopsis elata* dans les plantations forestières"

Deux experts nationaux ont été nommés et recueillent actuellement des données portant sur: 1) l'état des connaissances actuelles et l'élaboration d'un plan de gestion simple pour les plantations de *Pericopsis*, et 2) des recherches sur la biologie, l'écologie et la sylviculture de *P. elata*. Trois étudiants MSc du département de sylviculture à l'université de Dschang conduisent actuellement leurs recherches de thèse sur différents aspects liés à ces deux thèmes de recherche. Ces étudiants ont déjà recueilli des données sur l'inventaire de plantations de ligniculture et sur la situation socio-économique dans les zones de plantation. Le premier projet d'un plan de gestion simple pour chaque plantation de *Pericopsis* devrait être achevé d'ici la fin juillet 2009. La gestion de la pépinière de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) à Kribi a été renforcée et des semis ont été fournis à la pépinière. Aucune difficulté n'est prévue à ce stade de l'exécution.

République démocratique du Congo

"Diffusion de la Convention CITES et de ses textes d'application dans l'aire de répartition de *Pericopsis elata* (Afromosia/Assamela) dans la République démocratique du Congo"

D'après la proposition soumise à l'OIBT, cette activité débutera au cours du deuxième semestre de 2009. Il est proposé d'organiser au total trois ateliers locaux dans l'aire de répartition de *Pericopsis* en RDC, afin de sensibiliser les habitants aux règles de la CITES et à leur application.

"Formation des différents acteurs à la vérification de la conformité aux permis CITES et à l'utilisation de l'outil 'CITESWOOD ID' dans la République démocratique du Congo"

Le Comité directeur (CD) de cette activité s'est réuni le 25 mai 2009 au Ministère de l'environnement et de la conservation de la nature (MENC). Les participants représentaient l'Administration douanière (OFIDA), l'Office congolais de contrôle (OCC) et l'Administration des forêts. En raison de l'interdiction du commerce d'Afrommosia de la RDC en Europe, le CD a recommandé d'inclure également dans l'ordre du jour de l'atelier les procédures CITES exigées pour l'émission des avis de commerce non préjudiciable (ACNP).

L'atelier de formation national s'est tenu à Kinshasa Gombe entre le 8 et le 12 juin 2009 et portait sur l'utilisation des outils CITES. Son but était de contribuer au contrôle du commerce international de *Pericopsis elata* par la formation d'inspecteurs sur le terrain. Les objectifs spécifiques étaient: de faire connaître aux participants les règlements de la CITES et la formulation des ACNP, en vue de former des inspecteurs auxiliaires à la vérification des permis CITES et à l'utilisation de l'outil "CITESWOOD ID". Les quarante participants de l'OFIDA, de l'OCC, de l'Administration des forêts et des sociétés du bois qui ont assisté à l'atelier se sont familiarisés avec les permis CITES et avec l'application du programme "CITESWOOD ID". Durant la visite sur le terrain, les participants ont eu l'occasion de voir des grumes et des sciages de *Pericopsis elata*.

Le représentant du Secrétaire général du MENC a proposé que l'organe de gestion CITES collabore avec le Département des forêts à la rédaction d'un projet sur le recensement d'Afrommosia en vue de sa soumission au Programme OIBT-CITES.

Asie

Malaisie

"Rapport d'avis de commerce non préjudiciable sur *Gonystylus bancanus* - Évaluation quantitative de *G. bancanus* dans deux forêts permanentes sélectionnées au Sarawak"

L'inventaire forestier n'a été réalisé que dans la réserve forestière de Kayangeran, du 21 mars au 19 avril 2009, étant donné que les forêts de tourbière marécageuse étaient inondées au début de 2009 durant la saison des moussons. Au total, 38 transects ont été établis et le dénombrement dans les divers types de forêt présents dans la réserve, ainsi que la saisie et le traitement des données de terrain, en vue d'une évaluation plus poussée, sont achevés. Il est prévu de réaliser en juin 2009 un autre inventaire forestier dans la forêt de protection de Saribas Lupar.

"Quantification de *Gonystylus spp* (ramin), d'*Aquilaria spp.* (bois d'agar) et d'*Intsia spp.* (merbau) dans les forêts intérieures sèches et humides en Malaisie péninsulaire"

Sur la base du Quatrième inventaire forestier national effectué en Malaisie péninsulaire de 2002 à 2004, un total de 59 placettes d'échantillonnage contenant des espèces de *Gonystylus* ont été identifiées en vue d'un nouvel échantillonnage. Celles-ci incluent 20 placettes contenant des espèces d'*Aquilaria* et 15 des espèces d'*Intsia*. En outre, du 25 au 29 mai 2009, un cours sur la conception d'inventaires et l'identification des espèces de *Gonystylus*, *Aquilaria* et *Intsia* a été dispensé pour former 30 participants du Service forestier de Malaisie péninsulaire et des employés de l'entrepreneur qui aidera le Service forestier aux travaux sur le terrain. Ces travaux devraient être effectués en juin 2009.

"Cartographie de la répartition spatiale de *Gonystylus bancanus* (ramin) à l'aide de la technologie hyperspectrale et détermination du niveau de récolte durable de ramin dans les forêts de production de Malaisie péninsulaire"

À l'heure actuelle, le fournisseur de données met au point les spécifications techniques pour l'acquisition des données hyperspectrales tandis que l'Institut malaisien de recherche forestière (FRIM) fait le nécessaire pour acquérir un spectroradiomètre en vue d'accélérer l'étude de la signature spectrale. Malgré cela, environ 35 pour cent de la zone d'étude a été recensée, et l'activité qui devait cartographier sur le terrain la répartition du ramin dans le Compartiment 77 de la réserve forestière de Pekan (Pahang) est achevée. Une base de données SIG estime à 93 environ le nombre d'essences de ramin cartographiées. Le projet se poursuit dans les délais envisagés par le plan de travail et aucun autre obstacle technique n'est prévu à ce stade d'exécution.

"Développement du Système de surveillance des bois de *Gonystylus spp.* (ramin) par identification radio fréquence (RFID) en Malaisie péninsulaire"

Le Comité des offres a reçu un certain nombre de soumissions de la part d'entreprises intéressées. Dans l'attente d'une décision du Comité désignant l'entreprise choisie pour aider le Service forestier de Malaisie péninsulaire à mettre en oeuvre les activités planifiées, des mesures ont été prises pour se procurer les types d'étiquettes RFID et les ordinateurs à main pouvant être utilisés dans les forêts de tourbière marécageuses. Actuellement, la démarcation de la zone d'étude autorisée est en cours.

"Développement d'une base de données ADN sur *Gonystylus bancanus* au Sarawak"

En février 2009, un total de 90 échantillons de feuilles ont été rassemblés sur 90 différents arbres dans la réserve forestière de Sedilu, dans la zone du bassin versant de Lingga et à Ulu Sg. Serapau, Lingga, où l'on a procédé à l'extraction de l'ADN. En avril 2009, l'extraction avait également été accomplie sur 30 et 69 échantillons collectés respectivement dans la réserve forestière de Kayangeran et dans le parc national de Loagan Bunut. Actuellement, l'extraction se poursuit sur les 90 échantillons rassemblés dans le parc national de Maludam en mai 2009, tandis qu'une nouvelle collecte d'échantillons dans la réserve forestière de Naman est projetée pour juin 2009. Tous les ADN extraits ont été entreposés dans un congélateur à -80° C, certains échantillons indiquant que l'ADN visqueux révèle la présence d'un faible niveau de composant secondaire. À cet égard, l'ADN 'contaminé' sera purifié à l'aide d'un purificateur.

Indonésie

"Améliorer la conception des inventaires pour estimer le matériel sur pied de ramin (*Gonystylus bancanus*) en Indonésie"

Après la réunion initiale du Comité consultatif technique tenue le 28 janvier 2009, l'expert national et le chef de l'équipe chargée d'exécuter l'activité ont été désignés en avril et mai 2009 respectivement. Un atelier technique a été tenu le 12 mai 2009 à Bogor (Indonésie) sur le thème "Examen des méthodes et conceptions existantes pour les inventaires de ramin dans les forêts de tourbière marécageuses", et le rapport de l'atelier a été mis au point. Actuellement, on procède à la sélection des images satellitaires, laquelle sera suivie de l'interprétation de ces images et d'un exercice de vérification sur le terrain.

"Évaluation du système sylvicole appliqué au ramin: Revue des pratiques actuelles et revitalisation des placettes d'échantillonnage existantes"

Les règles, règlements et concepts ont été rassemblés après la nomination du chef d'équipe et de l'expert national en février 2009. La collecte d'informations par des interviews a également eu lieu à Riau et au Centre Kalimantan. Les travaux ont démarré pour assembler les informations recueillies dans les placettes d'échantillonnage permanentes existantes de ramin et d'autres espèces présentes dans les forêts de tourbière marécageuses. Des mesures sont prises également pour préparer un projet de révision du système sylvicole et de sa pratique, afin de le soumettre à une discussion technique provisoirement envisagée pour juillet 2009.

"Évaluation exploratoire de la répartition et des utilisations potentielles des populations d'espèces autres que *Gonystylus bancanus* en Indonésie"

Le chef d'équipe et l'expert national ayant été nommés en février et avril 2009 respectivement, une recherche bibliographique sur les espèces de *Gonystylus* autres que *G. bancanus* a été effectuée et a fait l'objet d'un débat lors d'un atelier technique tenu le 24 avril 2008 à Bogor (Indonésie). Le rapport de cet atelier est actuellement passé en revue et mis au point. L'enquête sur le terrain concernant les espèces de *Gonystylus* visées, autres que *G. bancanus*, dans plusieurs zones sélectionnées a également démarré. Aucune difficulté n'est prévue à ce stade de l'exécution.

Amérique Latine

Brésil

"Acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne: études à long terme de la dynamique et de l'écologie de la régénération des populations en vue de la gestion durable des forêts"

Pendant le deuxième trimestre de 2009, les activités du projet se sont concentrées sur la gestion, l'analyse et la synthèse des données, à des fins de publication. Les Co-enquêteurs procèdent à l'incorporation, dans des bases de données à long terme, de toutes les données rassemblées en 2008 dans les sites de Marajoara, Corral Redondo et Acre-Sena Madureira. Aucune activité n'est actuellement en cours. La saison sur le terrain de 2009 débutera en août ou septembre, selon les conditions locales.

"Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) en Amazonie brésilienne occidentale"

Cette étude vise à mettre en place des pratiques forestières pour les forêts naturelles d'acajou en Amazonie brésilienne occidentale en vue d'étayer les politiques des pouvoirs publics relatives à la gestion et la conservation de cette espèce. Le projet a officiellement débuté en mai 2009, après le déblocage de la première tranche des fonds de l'OIBT. Dans cette première phase, la première unité de production annuelle (APU 1) de 2000 hectares a été délimitée. L'inventaire à 100% (recensement) de toutes les essences d'un $d \geq 50$ cm a également commencé, y compris l'inventaire de l'entière population naturelle d'acajou dans la zone de l'APU 1, lequel devrait être achevé pour la fin juillet. Après quoi, on procèdera à la délimitation de l'aire où seront créées les placettes d'échantillonnage permanentes pour suivre la croissance, la dynamique et la production des arbres adultes et la régénération de l'espèce dans la zone de l'APU 1.

"Gestion de *Hypsipyla grandella* dans des plantations de *Swietenia macrophylla* King dans des États de Pará et de São Paulo (Brésil)"

L'équipe technique a commencé les travaux de terrain début mai 2009 dans la municipalité d'Igarapé-Açu, par la première application des traitements. Dans la dernière semaine de juin, le coordonnateur général et ses assistants de terrain ont procédé à la deuxième application des traitements. Au cours de cette deuxième phase, l'équipe a également évalué les effets de la première application en mai. Les activités du projet sont déjà en cours à Igarapé-Açu et à la ferme de Tramontina où l'établissement de la foreuse des pousse *Hypsipyla grandella* est surveillé et fait l'objet de comparaisons déjà entreprises en laboratoire et *in vitro*. Les expériences qui exigent des moyens plus coûteux, comme l'hydroponie et l'application de systèmes à São José do Rio Preto, n'ont pas encore été possibles, mais l'achat de ces équipements est en bonne voie. En ce qui concerne le système d'application, une plateforme de levage installée sur un tracteur pour élever l'applicateur du traitement des plants d'acajou à plus 4 mètres de haut a déjà été livré à São José do Rio Preto; quant à l'équipement d'hydroponie, l'achat d'un compresseur d'air requis pour le traitement est en cours. Somme toute, les expériences sont légèrement en retard mais devraient être achevées conformément au plan de travail approuvé.

Pérou

"Évaluation des stocks commerciaux et de la stratégie pour la gestion durable de l'acajou/cèdre au Pérou"

Les activités du projet PD 251/03 (composante du projet sur cedrela) ont été achevées en mars 2009. Actuellement, toute l'information obtenue est en cours de traitement. Un des résultats consiste en l'identification d'échantillons dendrologiques des différentes espèces recensées; des analyses du sol et des matières organiques ont été effectuées pour fournir une description de l'habitat de l'espèce cèdre et des espèces qui l'accompagnent. L'analyse de la forme et du volume a servi à déterminer, au niveau national, le coefficient de forme (qui exprime dans quelle mesure la forme de la tige se rapproche du cylindre), soit 0,6822, ainsi que les tables de cubage pour cette espèce. Une carte de probabilité de l'existence de l'espèce cèdre a également été préparée, à partir de laquelle on a estimé que la population du genre *Cedrela* dans le pays se situe entre 1 million et 1.154.000 individus; le diamètre de 62,12% de cette population est inférieur au diamètre minimal d'abattage et 37,88% sont des arbres commercialisables. Le rapport final de ce projet sera présenté dans un mois environ.



Sciages d'acajou au Pérou.
Photo: Diego Nebel

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Atelier du Pérou

Le deuxième atelier d'Amérique latine mené dans le cadre du projet OIBT-CITES ayant pour objectifs d'assurer que le commerce international des espèces de bois inscrites aux annexes de la CITES soit compatible avec leur gestion et leur conservation durables s'est tenu au Pérou du 21 au 23 avril 2009 sur le thème: "Expériences dans l'application des coefficients de rendement pour le contrôle et la surveillance de l'activité relative au bois d'oeuvre". L'objectif principal était de partager les expériences des pays latino-américains en déterminant l'existence et le degré d'application des coefficients de rendement pour contrôler et surveiller les activités de production/exportation de bois. Les coefficients de rendement sont considérés utiles comme éléments de référence pour promouvoir la gestion forestière, l'utilisation et la conservation, le contrôle et le suivi de l'acajou, ainsi que l'exploitation et le commerce de cèdre. Cependant, il est important de recourir à des mécanismes spécifiques pour former les opérateurs, adopter des outils de gestion et promouvoir l'application efficace de CITES. Trois conclusions ont été dégagées de l'atelier: i) il existe des méthodologies pour déterminer les coefficients de rendement, lesquels sont considérés comme des outils permettant de renforcer la gestion, l'utilisation et la conservation de l'acajou et du cèdre; ii) les coefficients de rendement spécifiques (acajou et cèdre) peuvent être utilisés et devraient être définis et identifiés au niveau national; et iii) le calcul des facteurs de conversion, de grumes en produits couverts par la CITES, devrait inclure une échelle de variantes et une évaluation adéquate du degré de fiabilité. Pour plus de précision, visiter le site Web du programme (où le rapport final sera prochainement affiché).



2ème Atelier latino-américain du programme OIBT-CITES à Lima (Pérou), avril 2009.
Photo: DGFFS

Atelier de Brasília

Le coordonnateur régional du projet pour l'Amérique latine a participé à un atelier tenu à Brasília (Brésil) le 5 mai 2009 sur le thème "CITES et ses implications pour le secteur privé". Les participants représentaient des associations nationales du secteur privé, des pouvoirs publics fédéraux et étatiques, des organisations internationales, et d'autres particuliers et organismes invités. L'objectif était de diffuser auprès du secteur privé des informations sur l'application de la CITES et de ses mécanismes, d'examiner ce qu'ils impliquent pour le commerce et de renforcer la coopération entre les secteurs publics et privés qui ont à prendre en compte les dispositions de la CITES et d'autres conventions et accords internationaux signés et ratifiés par leur pays. Pour plus de précision, visiter le site Web du Programme.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

2ème réunion du Comité consultatif du Programme OIBT-CITES

La deuxième réunion du Comité consultatif (CC) du Programme OIBT-CITES aura lieu à Genève le 6 juillet 2009, coïncidant avec la première journée de la 58ème session du Comité permanent de CITES. Le rôle du CC est de passer en revue les progrès, d'évaluer des lacunes et de fournir aux coordonnateurs régionaux des conseils en vue de l'exécution de propositions d'activités existantes et/ou d'élaboration de nouvelles. Les membres du CC incluent des représentants des secrétariats de l'OIBT et de CITES, des représentants des gouvernements des pays donateurs du programme et des pays cibles, ainsi que des représentants du Groupe consultatif de la société civile et du Groupe consultatif sur le commerce de l'OIBT. L'ordre du jour provisoire du CC inclut:

- Propos liminaires par CITES
- Vue d'ensemble du programme de collaboration OIBT-CITES
- Mise à jour sur l'exécution d'activités au titre d'éléments du programme de travail OIBT-CITES: Afrique; Asie; Amérique latine; et généralités
- Réunions/activités pertinentes en 2010
 - Évaluation à mi-parcours
 - Contrôle de suivi indépendant par la CE
 - 45ème session du CIBT (9-14 novembre, Yokohama)
 - CoP 15 de CITES (mars 2010, Doha)
 - Divers
- Site Web du programme
- Visibilité et coordination des donateurs
- Examen des finances et de la mobilisation des fonds du programme
- Discussion générale/accord sur toutes mesures de suivi/recommandations
- Conclusion, clôture de la réunion

Réunion du Comité directeur du Cameroun

La deuxième réunion du Comité directeur du Cameroun est prévue en juillet 2009. ANAFOR projette également d'organiser un atelier national en juillet pour diffuser les premiers acquis des deux activités financées par le programme OIBT-CITES au Cameroun.

Réunion du Comité directeur de la RDC

La première réunion du Comité directeur pour l'activité "Diffusion de la Convention CITES et de ses textes d'application dans l'aire de répartition de *Pericopsis elata* dans la République démocratique du Congo" est prévue pour la mi-juillet 2009. Le premier atelier provincial de cette activité aura lieu en août 2009 à Kinshasa ou dans la province orientale.

Atelier asiatique

L'Agence de recherche-développement forestière (FORDA), le Ministère des forêts d'Indonésie, avec l'appui de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et en coopération avec le Secrétariat CITES, organiseront un "Atelier asiatique du projet OIBT-CITES visant à assurer que le commerce international des

SUIVI DU PROGRAMME

espèces de bois inscrites aux annexes de la CITES est compatible avec leur gestion et leur conservation durables: *Gonystylus spp. (ramin)*». Cet atelier se déroulera au Palais des congrès IPB à Bogor (Indonésie) les 1er et 2 juillet 2009. Il représente, entre autres, une suite donnée à la réunion d'experts de l'OIBT sur l'application efficace de l'inclusion du ramin (*Gonystylus spp.*) à l'annexe II de la CITES qui a eu lieu à Kuala Lumpur (Malaisie) du 16 au 19 mai 2006.

Les objectifs de l'atelier comprennent une introduction au 'Programme OIBT-CITES pour l'application des listes CITES aux essences tropicales'; l'application de CITES aux espèces de bois; des rapports sur les progrès accomplis par les activités actuellement mises en oeuvre en Indonésie et en Malaisie dans le cadre du projet OIBT-CITES; une vue d'ensemble des progrès et des mesures prises pour donner suite aux recommandations de la réunion susmentionnée des experts de l'OIBT relatives à l'inclusion du ramin, tenue à Kuala Lumpur en mai 2006; et la définition de priorités et d'une approche stratégique régionale pour améliorer le respect des dispositions concernant l'inscription de *Gonystylus spp.* par la CITES.

Session du Comité permanent de CITES

La 58ème session du Comité permanent (SP) de CITES aura lieu à Genève (Suisse) du 6 au 10 juillet 2009. Il examinera de nombreuses questions concernant les bois, telles que "le manque d'uniformité dans l'application des listes de bois de l'annexe III pour n'inclure que les populations nationales des pays ayant proposé l'inscription"; des questions sur le commerce et la conservation des espèces concernant l'acajou des Antilles, le ramin, et l'atelier international d'experts sur les avis de commerce non préjudiciable. L'ordre du jour de la session est affiché sur le site Web de la CITES (www.cites.org).

Événement OIBT-CITES en marge du Congrès forestier mondial

La CITES et l'OIBT accueilleront conjointement un événement satellite pour présenter ce programme aux participants au prochain Congrès forestier à Buenos Aires (Argentine) qui aura lieu du 18 au 23 octobre 2009. Des renseignements plus détaillés seront fournis dans la prochaine édition de ce bulletin et sous peu signalés sur le site Web du programme.

Contrôle de suivi de la CE en Asie et en Afrique

Les premières visites de suivi sur le terrain par la CE ont été effectuées en Asie et en Afrique, respectivement en septembre et octobre 2008. En Asie, elles ont couvert la Malaisie et l'Indonésie; et en Afrique, les trois États concernés, c'est-à-dire le Cameroun, République démocratique du Congo et la République du Congo. Dans ces deux régions, les inspecteurs indépendants de la CE se sont entretenus avec les fonctionnaires du gouvernement chargés de l'exécution des activités et les organismes d'accompagnement: il s'agissait, en Malaisie, du Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (NRE) et de l'Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM); et en Indonésie, du Ministère des forêts d'Indonésie. Au Cameroun, l'inspecteur a rendu visite à l'organe de gestion CITES (Administration des forêts), à l'Agence nationale d'appui au développement des forêts (ANAFOR), à l'Association des entreprises du bois et des industries forestières et à l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD). L'évaluation globale des activités asiatiques était satisfaisante; en revanche, certaines préoccupations ont été exprimées au sujet des activités dans la région africaine, mais elles ont été prises en compte et abordées par OIBT.

Prochaines évaluation à mi-parcours et Mission de suivi de la CE

L'OIBT entreprendra au cours du deuxième semestre de 2009 une évaluation à mi-parcours de l'avancement du programme. La CE pourrait également procéder à une mission de contrôle de suivi incluant éventuellement des visites en Amérique latine et en Afrique. La période optimale pour se rendre sur les lieux des activités au Brésil serait d'août à octobre lorsque les équipes sont présentes sur le terrain. Étant donné que trois activités sont en cours d'exécution et qu'une autre est sur le point de démarrer, les visites seront combinées et coordonnées pour profiter de la meilleure saison pour les visites de terrain. En plus de la surveillance externe, les coordonnateurs régionaux surveillent en temps réel toutes les activités en cours, y compris la réception et l'évaluation des rapports mensuels fournis par les agences d'exécution et au moins une visite au site de chaque activité tous les 6 mois.



Sciages d'acajou au Pérou.
Photo: Diego Nebel



Semis de régénération de *Gonystylus bancanus* en Asie.
Photo: Tajudin Komar

NOUVELLES

Pérou

◆ Dans la dernière semaine de mai 2009, le Gouvernement péruvien a octroyé au Ministère de l'agriculture un budget additionnel d'environ 10 millions de dollars EU en vue spécifiquement de surveiller la production d'acajou et d'autres espèces de bois destinées au commerce, ainsi que pour améliorer le contrôle du bois illégalement récolté et commercialisé durant l'exercice budgétaire 2009 (Decreto Supremo N° 120-2009-EF). Cette initiative est destinée en partie à respecter les règles de la CITES et de l'Accord de libre-échange (ALE) passé avec les États-Unis. Ce montant représente une augmentation d'environ dix fois le budget alloué au secteur forestier public du Pérou.

◆ En janvier 2009, l'Institut national des ressources naturelles (INRENA) a été remplacé par la Direction générale des forêts et de la faune (DGFFS) qui relève du Ministère de l'agriculture (MAG). Les changements de structure intervenus au sein du gouvernement pour passer de l'ex-INRENA à la nouvelle DGFFS se sont faits progressivement depuis la mi-2008, mais ils ont eu des incidences sur l'administration globale de la foresterie dans le pays. La structure interne de l'Office chargé de surveiller les concessions forestières (OSINFOR) et responsable de la coordination au niveau national n'est pas encore arrêtée en ce qui concerne son personnel pour lui permettre d'opérer.

Bolivie

◆ La Direction générale chargée de la biodiversité et des aires protégées (DGBAP) a été créée au sein du Vice-ministère de l'environnement, de la biodiversité et des changements climatiques et elle est responsable de l'application des règlements CITES. Il a été désigné en Bolivie une nouvelle autorité scientifique CITES pour les questions relatives aux forêts, à savoir l'Institut national pour les innovations agro-élevage et foresterie (INIAF). Ce dernier a été mis en place officiellement par le Décret suprême N° 29611) du 25 juin 2008 pour traiter les questions relatives aux forêts, à l'agriculture et à l'élevage au sein du Ministère du développement rural et des terres. Depuis le 1er janvier 2009, aux termes d'une résolution ministérielle (N° 009), l'INIAF remplace l'Instituto Boliviano de Investigación Forestal (IBIF) en tant qu'autorité scientifique CITES.

La Direction générale des forêts fait partie de la nouvelle structure gouvernementale récemment mise en place au sein du Vice-ministère de la gestion forestière qui relève du Ministère du développement rural et des terres. Sa fonction principale est de caractère normatif (pour ce qui a trait aux forêts, à l'industrie et au commerce) et porte sur la conservation des forêts et le développement de la production. La Surintendance des forêts, dont le rôle était de contrôler et de surveiller les concessions forestières ainsi que d'appuyer l'application des règlements de CITES, a été remplacée par l'Autorité chargée des aspects sociaux du contrôle des forêts et des terres (ABT).

STRATÉGIE DE VISIBILITÉ

Un site Web a été créé pour le programme afin de diffuser les produits et les résultats obtenus grâce aux activités mises en oeuvre dans les pays, et en tant que moyen de visibilité pour le donateur principal. Ce site a été mis à jour conformément aux recommandations formulées à la réunion du CC. Tous les produits émanant du programme sont disponibles sur ce site. Toutes les présentations faites par l'OIBT au sujet du programme y figurent également. Le site Web est en ligne à <http://www.stcp.com.br/itto-cites>. Il est relié à la page d'accueil de l'OIBT, sous "L'OIBT à l'oeuvre" (www.itto.int). En tant qu'élément de la stratégie de visibilité, le présent bulletin a été créé afin que les parties prenantes puissent se tenir au courant.

EXTRANET

Le coordonnateur régional pour l'Amérique latine a mis en place un système privé Extranet (Système de gestion de l'information) permettant d'améliorer la communication entre les coordonnateurs régionaux. Les coordonnateurs régionaux pour l'Afrique et l'Asie consultent maintenant régulièrement le coordonnateur d'Amérique latine pour faire en sorte que le site internet du programme et l'information disponible sur Extranet soient à jour. Extranet permet aux coordonnateurs régionaux, à l'OIBT et à la CITES, d'avoir accès à toute la documentation du programme (propositions d'activité complètes, correspondance, accords de subvention de la CE, directives de visibilité, etc.).



Mensuration d'un acajou en Amazonie brésilienne.
Photo: Jimmy Grogan

Les lecteurs peuvent télécharger le bulletin des sites <http://www.stcp.com.br/itto-cites> ou www.itto.int. Écrivez et dites-nous ce que vous pensez de notre bulletin. Si vous avez des suggestions à faire sur la façon dont nous pouvons l'améliorer, n'hésitez pas à contacter les adresses ci-dessous.

Contacts:

OIBT - **Steven Johnson**, Coordonnateur général - johnson@itto.or.jp
Assistante du Programme - **Pei Sin Tong** - tong@itto.or.jp
CITES - **Milena Sosa Schmidt** - milena.schmidt@cites.org
Coordonnateur régional pour l'Amérique latine et Coordonnateur général - **Ivan Tomaselli** - itomaselli@stcp.com.br
Coordonnateur régional pour l'Afrique - **Jean Lagarde Betti** - bellagarde@yahoo.fr
Coordonnateur régional pour l'Asie - **Thang Hooi Chiew** - hcthang@streamyx.com
Coordonnatrice régionale adjointe pour l'Amérique latine - **Sofia R. Hirakuri** - sofia@stcp.com.br